REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Commune de Saint-Dizier
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant compris entre 90 000 HT et 221 000 euros HT
Référence :	2525
Date de mise en ligne :	Le vendredi 04 avril 2025 à 15:20:02
Date de clôture :	Le lundi 12 mai 2025 à 12:00:00
Titre :	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du centre socioculturel de Saint-Dizier
Descriptif :	Marché de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du centre socioculturel de Saint-Dizier

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES

Questions / Réponses

[28/04/2025 à 09:42:38] Bonjour,

Le projet nécessite-t-il la participation d'un bureau d'études acoustiques ?
Si oui, une exclusivité est-elle prévue ?
Nous vous remercions par avance pour votre retour.

Cordialement,

[28/04/2025 10:10:05] Bonjour,

Non il n'y a pas de bureau d'études acoustiques.

Bien cordialement,

Questions / Réponses

[15/04/2025 à 09:41:18] Bonjour,
Dans le registre des questions/réponses, vous indiquez "Le délai global estimé de l’opération est indiqué en page 2 du CCAP : 24 mois."
Pour nous permettre de vous proposer un planning en accord avec vos attentes, pouvez-vous nous indiquer la date estimée, à laquelle vous souhaitez voir démarrer les travaux, et la date butoir estimée pour la réception.
Dans cette attente, cordialement.

[15/04/2025 13:55:36] Bonjour,

Ci-joint notre réponse.

Cordialement

[14/04/2025 à 12:09:05] Bonjour,
Dans le RC, article 8 - Examen des candidature et des offre (page 8) vous indiquez dans les critères retenus pour jugement des offres " 4-Délais : Le candidat devra proposer un planning d’études à minima selon les délais indiqués dans le CCTP et qui pourra être optimisé".
Mais à la lecture du CCTP nous ne voyons aucune indication de délai de réalisation de l'opération.
Afin de fournir un planning en accord avec vos attentes, pouvez-vous nous indiquer les délais de début d'opération et de réception que vous vous êtes fixés ou que vous avez estimés ?
Dans cette attente, cordialement.

[15/04/2025 09:28:04] Bonjour,
Ci-dessous notre réponse.
Cordialement